

Novembre 2010

Brève de sécurité

Une maison bien éclairée, essentiel pour votre sécurité

Les chutes dans l'habitat constituent l'une des principales causes d'accidents en Suisse. Un bon éclairage peut contribuer à éviter de tels accidents.

L'essentiel:

- Toutes les zones de passage dans l'habitat sont suffisamment bien éclairées.
- Les plans de travail dans la cuisine sont lumineux.
- L'éclairage dans la chambre à coucher peut être commandé à distance depuis le lit.
- A chaque étage, il y a un interrupteur au début et à la fin des escaliers.
- Les escaliers sont éclairés de manière à ce que chaque marche soit bien visible. Le nez de la marche ne doit pas se trouver à l'ombre.
- Les accès à la maison, au garage et aux chemins fréquemment empruntés à travers le jardin sont suffisamment éclairés.
- De nuit, l'accès à la porte d'entrée est automatiquement éclairé (détecteur de mouvement).

bpa – Bureau de prévention des accidents
Formation
CH-3011 Berne
Tél. +41 31 390 22 61
formation@bpa.ch
www.bpa.ch